

<p><b>Composition de la Commission d'Attribution des Logements locatifs et d'Examen de l'Occupation de logements 2019</b></p>
---

**Les 6 Membres désignés par le Conseil d'Administration de France Loire**

Chaque Commission est composée de six membres désignés par le Conseil d'Administration, quatre représentants de la Société, un représentant des locataires, un représentant du Conseil d'Administration de France Loire.

- Pour les représentants de la Société :
- ♦ le Directeur de la Gestion Immobilière ou le Directeur Villes et Quartiers
  - ♦ le Directeur Territorial ou le Directeur Commercial,
  - ♦ un Chargé de Clientèle / un Attaché Commercial / le Responsable de Renouvellement Urbain,
  - ♦ un Conseiller Social et Recouvrement.

	Directeur de la Gestion Immobilière	Directeur Territorial	Directeur Commercial	Directeur Villes et Quartiers	Chargé de Clientèle / Attaché Commercial / Responsable de Renouvellement Urbain	Conseiller Social et Recouvrement
Agence d'ORLEANS	X		X	X	X	X
Agence de DAUPHINE	X		X	X	X	X
Agence de MOULINS	X	X	X	X	X	X
Agence de VICHY	X	X	X	X	X	X
Agence de MONTLUCON	X	X	X	X	X	X
Agence de VIERZON	X		X	X	X	X
Agence d'AUBIGNY	X		X	X	X	X
Agence de ST-AMAND-MONTROND	X		X	X	X	X
Agence de BOURGES CENTRE	X		X	X	X	X
Agence de BOURGES TURLY	X		X	X	X	X
Agence de BOURGES VAL D'AURON	X		X	x	X	X

- Pour le Représentant des locataires
- ♦ Mme Françoise BOUVET, en qualité de titulaire,
  - ♦ M. Claude LABBE, en qualité de suppléant,
  - ♦ M. Philippe MICHEL, en qualité de suppléant,
- Pour le Représentant du Conseil d'Administration de France Loire :
- ♦ M. Michel FRISTOT, en qualité de titulaire, pour les Commissions d'attribution des agences de Vierzon, Aubigny, St-Amand-Montrond et Bourges,
  - ♦ Mme Isabelle BARANGER, en qualité de titulaire, pour les Commissions d'attribution des agences d'Orléans, Dauphine, Moullins, Vichy et Montluçon.  
Chacun pouvant se suppléer en cas d'indisponibilité.